

Le Président directeur général

Décision n°2023/ 61 /PDG Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2022/90/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction des soutiens directs agricoles**, délégation permanente de signature est donnée à :

| Déléataires de signature | Fonctions exercées | Capacités |
|----------------------------|--|---|
| Véronique LEMAIRE-CURTINOT | Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA) | Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement |
| Antoine ERHEL | Adjoint à la Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA) | - Certifier le service fait Au titre des crédits d'intervention : - Signer les conventions cadres, et leurs avenants, relatifs à la gestion en paiement associé par l'ASP des mesures du système intégré de gestion et de contrôle (SIGC) - Liquider et ordonnancer les aides |
| Sébastien CHAPUIS | Adjoint à la Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA) | |
| Philippe MERCIER | Directeur des opérations Isis (DDO) | <i>Dans leur domaine de compétences :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou portée par une centrale d'achat au travers d'une convention signée par l'établissement |
| Christophe JOURDAS | Adjoint au Directeur des opérations Isis (DDO) Responsable des affaires financières et contractuelles | - Certifier le service fait |
| Valérie BARTIZEL | Cheffe de Service de la DDO / Affaires Financières et Contractuelles (SAFC) | |
| Nicolas KRZESZOWSKI | Chef de Service Ordonnancement des Aides du SIGC (SOA-SIGC) | <i>Dans son domaine de compétences :</i> Au titre des crédits d'intervention : - Liquider et ordonnancer les aides |
| Pierre POUSSARD | Directeur de projet Lac de données | <i>Dans son domaine de compétences :</i> - Valider et signer les documents contractuels (bon de commande et procès verbal de réception des travaux) |

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction des soutiens directs agricoles**, délégation permanente de signature est donnée à :

| Déléataires de signature | Fonctions exercées | Capacités |
|----------------------------|--|--|
| Véronique LEMAIRE-CURTINOT | Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA) | - Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire |
| Antoine ERHEL | Adjoint à la Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA) | - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire (l'adjoint à la Directrice signe les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire en cas d'empêchement de la Directrice) |
| Sébastien CHAPUIS | Adjoint à la Directrice des soutiens directs agricoles (DSDA) | - Signer les ordres de mission - Signer les notes de service relevant de la direction - Signer les mémoires contentieux ou les déclarations d'appel |
| Philippe MERCIER | Directeur des opérations Isis (DDO) | <i>Dans leur domaine de compétences :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire (l'adjoint au DDO signe les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire en cas d'empêchement du directeur (DDO)) |
| Christophe JOURDAS | Adjoint au Directeur des opérations Isis (DDO) Responsable des affaires financières et contractuelles | - L'adjoint au DDO responsable du SAFC est notateur primaire du chef de SAFC et secondaire des agents du SAFC <i>En cas d'empêchement de la Directrice des soutiens directs agricoles, de ses adjoints et dans leur domaine de compétences :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire |
| Valérie BARTIZEL | Cheffe de Service des Affaires Financières et Contractuelles (DDO / SAFC) | <i>Dans leur domaine de compétences respectif :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement de la Directrice des soutiens directs agricoles, de ses adjoints, du directeur des opérations, de son adjoint et dans leur domaine de compétences respectif :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire |
| Sylvie GOMEZ | Cheffe de service de l'Instruction des aides du SIGC (SIA-SIGC) | <i>Dans son domaine de compétences :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement de la Directrice des soutiens directs agricoles, de ses adjoints et dans son domaine de compétences :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire |
| Alain COURAGE | Adjoint au Chef de service Ordonnancement des Aides du SIGC (SOA-SIGC) | <i>Dans son domaine de compétences :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence <i>En cas d'empêchement du Chef de service Ordonnancement des Aides du SIGC :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire |
| Sylvain VERRECCHIA | Adjoint au Chef de service de l'Instruction des aides du SIGC (SIA-SIGC) | <i>Dans son domaine de compétences :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence <i>En cas d'empêchement du chef de service de l'instruction des aides du SIGC :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire |
| Emeline APPERT | Cheffe de Service des Contrôles | <i>Dans leur domaine de compétences respectif :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire |
| Bertrand DE REKENEIRE | Chef de service Construction des SI et projets | <i>En cas d'empêchement de la Directrice des soutiens directs agricoles, de ses adjoints et dans leur domaine de compétences respectif :</i> |
| Nicolas KRZESZOWSKI | Chef de Service Ordonnancement des Aides du SIGC (SOA-SIGC) | - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire |

| Déléataires de signature | Fonctions exercées | Capacités |
|----------------------------|--|---|
| Laurent ZORN | Adjoint à la Cheffe de service des Contrôles, Chef de Secteur Contrôle des Aides animales et Contrôle en entreprises | Dans leur domaine de compétences respectif : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire |
| Stéphanie BOSSARD | Adjointe à la Cheffe de service des Contrôles, Cheffe de Secteur Contrôle des Aides surfaces | |
| Dominique LECOMTE | Cheffe de service audits, contrôle interne, lutte anti-fraude | |
| Stéphane ROYER | Chef de secteur construction des applications fonctionnelles (DDO) | |
| Bernard BEAUVISAGE | Chef de secteur construction des outils géomatiques (imagerie, monitoring, IA) (DDO) | |
| Bruno QUAYZIN-FEUVRIER | Chef de Secteur Recette des SI (DDO) | |
| Guy ROCHE | Chef de Secteur Support, Automates et Production des SI (DDO) | |
| Doris BOURGEOIS | Cheffe de Secteur Ordonnancement des Aides Surfaces 1er pilier | Dans leur domaine de compétences respectif : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire |
| Catherine QUAYSIN-FEUVRIER | Cheffe de secteur Ordonnancement des Aides Surfaces second pilier | |
| Sébastien TALLOT | Chef de Secteur Ordonnancement Aides Animales | |

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le 19 AVR. 2023

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Copies :

Mme Véronique LEMAIRE-CURTINOT

M. Antoine ERHEL

M. Sébastien CHAPUIS

M. Philippe MERCIER

M. Christophe JOURDAS

Mme Valérie BARTIZEL

M. Nicolas KRZESZOWSKI

M. Pierre POUSSARD

Mme Sylvie GOMEZ

M. Alain COURAGE

M. Sylvain VERRECCHIA

Mme Emeline APPERT

M. Bertrand DE REKENEIRE

M. Laurent ZORN

Mme Stéphanie BOSSARD

M. Dominique LECOMTE

M. Stéphane ROYER

M. Bernard BEAUVISAGE

M. Bruno QUAYZIN-FEUVRIER

M. Guy ROCHE

Mme Doris BOURGEOIS

Mme Catherine QUAYSIN-FEUVRIER

M. Sébastien TALLOT

M. l'Agent Comptable

DRH

DFJL